

Telles sont, Messieurs, les trois grandes phases parcourues par la philosophie française depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Chacune de ces phases présente des différences profondes que je viens de signaler rapidement. Mais, au milieu de ces différences, il y a des ressemblances qui constituent l'unité et l'esprit commun de la philosophie française. Quelles sont ces ressemblances ? quels sont les caractères généraux qui distinguent la philosophie française de toutes les autres philosophies de l'Europe moderne ? Quelle est sa physionomie propre ? quel est l'esprit particulier qui l'anime ? Il faut chercher la réponse à ces questions dans l'examen de sa méthode et de ses principes.

Une foi ferme et inébranlable dans l'autorité et la souveraineté de la raison, tel est à ce qu'il me semble le premier caractère général de la méthode de la philosophie française. Après avoir mis à part, avec Descartes, les vérités révélées, le XVII^e siècle, en ce point, est tout aussi ferme, tout aussi inébranlable que le XVIII^e ou le XIX^e siècle. Tous les disciples de Descartes, de même que leur maître, placent dans l'évidence le signe unique de la vérité. Bossuet, en matière de philosophie, ne croit pas moins que Voltaire à la souveraineté de la raison. C'est l'autorité et la tradition en théologie, c'est la seule raison qu'il faut suivre dans la philosophie, voilà ce que répètent, à chaque page les Pascal, les Arnauld, les Malebranche, les Fénelon et les Bossuet. Aussi, ni le XVII^e ni le XVIII^e siècle ne nous présentent-ils des philosophes abandonnant la raison pour chercher la vérité philosophique, soit dans la révélation et la tradition, soit dans l'inspiration et l'extase. Le triste spectacle de ces erreurs était réservé à notre temps ; mais elles n'ont été, parmi nous, qu'un accident sans influence, et elles n'ont pas réussi à altérer le caractère générale de notre esprit philosophique. C'est cette foi en l'autorité de la raison qui a pré-